

Nombre
de membres en
exercice

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

9

Séance du : 11 avril 2024

Délibération n° : 2024/1104/4

sous la présidence de : Monsieur Herbert KRONZ, le plus ancien
des administrateurs présents

Date de la convocation : 28 mars 2024

Présents (4) : Mme PAGANI, MM. DUMON, KRONZ,
CHARLIER

Absente ayant donné procuration (1) : Mme TORSIELLO à M. DUMON

Absentes excusées (3) : Mmes WAGNER, MOLINA, GATTO

A assisté à la séance : Mme BRULLOT, Directrice du CCAS,
assurant le secrétariat de la séance,

POINT N° 4 - Vote du Compte Administratif 2023

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 du CCAS de ROMBAS dont le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

	2023	
	Dépenses	Recettes

Section d'investissement		
Dépenses de l'exercice	42,00	
Recettes de l'exercice		5 768,33
Résultat de l'exercice (excédent)		5 726,33
Restes à réaliser		
Résultat antérieur reporté (excédent)		54 657,06
Résultat de clôture (excédent)		60 383,39

.../...

Section de fonctionnement		
Dépenses de l'exercice	413 667,39	
Recettes de l'exercice		376 645,33
Résultat de l'exercice (déficit)	37 022,06	
Résultat antérieur reporté (excédent)		62 730,24
Résultat de clôture (excédent)	*	25 708,18

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président quitte la séance pour le vote du Compte Administratif 2023 et Monsieur Herbert KRONZ, le plus ancien des administrateurs présents, se voit confier la présidence de la séance sur ce point.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil d'Administration,

APPROUVE, sous la Présidence de Monsieur Herbert KRONZ, le Compte Administratif 2023 tel que présenté ci-dessus.

Extrait certifié conforme
ROMBAS, le 12 avril 2024
 Le Président du CA :



[Handwritten signature]